

De la vérité

On dit d'une représentation qu'elle est vraie lorsque, dans l'idéal, elle correspond parfaitement à l'objet sur lequel elle porte. Si l'on tient la représentation comme signifiant et l'objet qu'elle représente comme signifié, alors la vérité s'inscrit dans le langage et peut être vue comme une identité entre le signifiant et le signifié. Dès lors dire de la vérité qu'elle est une identité entre des données, c'est énoncer une règle. L'identité comme principe constituerait alors la règle et l'identité spécifique, une application de celle-ci. Dans ce cas, est considérée comme vraie toute application qui respecte la règle qui s'applique à elle. Dans la mesure où une règle peut être respectée par une ou plusieurs applications, elle fait donc correspondre ses applications entre elles, à travers leur correspondance individuelle à elle-même. La vérité est donc une relation de correspondance entre une règle et une ou plusieurs applications.

Du vrai depuis le faux

Puisque la vérité est une relation est non une donnée, alors, une application est vraie pourvu qu'elle respecte la règle qui s'applique à elle. Nulle nécessité de s'interroger sur le caractère vrai de la règle, car se faisant, la règle devient elle-même une application soumise à une règle plus fondamentale, soit une récurrence de la relation ainsi décrite. Dans la mesure où la règle et l'application constituent un univers clos qui ne se soumet pas nécessairement à une règle sous-jacente, une règle peut arbitrairement être énoncée et toute application qui lui correspond sera alors considérée comme vraie. Par ailleurs, une application vraie peut devenir fausse si la règle qui s'applique à elle à priori est substituée par une autre qu'elle ne respecte pas, et par là cesse de lui correspondre. La possibilité de voir le statut d'une application varier dépend ainsi de l'identification de la règle afin d'en vérifier la substitution potentielle. De ce fait, lorsque la règle est identifiée, dans la mesure où sa substitution potentielle peut faire passer une application du statut vrai vers le statut faux, la vérité ici considérée est qualifiée de relative puisque le caractère vrai dépend du maintien ou du remplacement de la règle qui le garantit. En conclusion, toute vérité établie par une règle identifiée est une vérité relative.

Propriétés de la règle

La règle fait correspondre ses applications entre elles à travers leur correspondance individuelle à elle-même. Par là, elle unifie les applications dans une indifférenciation cohérente. Si la règle est dissimulée cette correspondance l'est également. Alors, chaque application se dissocie apparemment des autres, c'est-à-dire que l'application dissocie ce qu'elle est (elle-même) de ce qu'elle n'est pas (les autres applications). De la dissimulation de la règle résulte donc la contradiction fondamentale entre l'objet et sa négation. Tant que la règle est dissimulée, parce que sa dissimulation c'est également la dissimulation de toute correspondance entre ses applications, la dissociation qui en découle garantit la cohérence (c'est-à-dire la non confrontation entre les termes). Comme la règle est la solution positive à la contradiction, la dissociation en constitue la solution négative.

Du constat épistémique

La contradiction fondamentale constitue également d'une définition valide du concept de définition lui-même. Ce qui est défini est dissocié, c'est-à-dire caractérisé dans ce qu'il est et isolé de ce qu'il n'est pas. Dans la mesure où tout objet est nécessairement défini pour se poser comme objet, conformément à la contradiction fondamentale, tout objet est forcément la contradiction de tous les autres. On pose donc le lemme suivant : tout objet défini est nécessairement exclu de l'ensemble des règles solutions possibles à la contradiction dans laquelle il est impliqué. Par ailleurs, la définition de l'objet montre l'incapacité (provisoire ou permanente) du témoin à résoudre la contradiction à laquelle il fait face, c'est-à-dire d'accéder à la règle solution. Si la règle solution était révélée, l'objet pourrait s'unifier dans une indifférenciation cohérente avec sa contradiction et faire ainsi s'effondrer ladite définition. La définition, la dissociation ainsi que la contradiction sont donc des synonymes épistémiques par le fait que toutes les trois se réfèrent à la contradiction fondamentale. Il est dit de l'objet qu'il est constaté.

De la contradiction épistémique

La contradiction ne naît pas de la mise en présence de termes contradictoires puisque leur dissociation se pose comme solution négative. La contradiction naît de la tentative d'unifier un ensemble d'applications par une règle à laquelle elles ne correspondent pas. Par cette règle, leur unification est attendue, alors que les applications persistent à s'exclure. Toute contradiction est ainsi caractérisée par la contradiction épistémique entre l'unité escomptée et la multiplicité constatée.

De la vérité absolue

Si l'on cherche la règle qui résout la contradiction fondamentale, alors on cherche par transitivité la règle qui résout absolument toutes les contradictions. C'est-à-dire qui unifie toutes les manifestations du monde en une



indifférenciation cohérente. Ce que l'on cherche c'est donc la vérité absolue. Dans la mesure où ils sont tous deux définis, le néant et l'infini en sont tous deux des applications. Puisque ni l'un ni l'autre ne peut se poser comme solution à la contradiction dans laquelle il est impliqué, la vérité absolue ne se réduit donc ni à l'un, ni à l'autre. Elle n'est donc pas néant, elle est nécessaire. Parce que les manifestations du monde persistent à demeurer dissociées devant le témoin, elle est dissimulée. Dans la mesure où le constat épistémique passe par la définition, cette dissimulation s'incarne par une incapacité à la définir. La vérité absolue est indéfinissable. Le caractère indéfinissable de la vérité absolue maintient le témoin dans l'ignorance. Si le témoin ignore la définition de deux objets objectivement distincts, alors l'ignorance qui porte sur le premier est identique à celle qui porte sur le second. Aussi, l'ignorance de tout objet retourne l'ignorance comme objet. À ce titre, l'ignorance constitue une solution positive par défaut à la contradiction fondamentale, par l'unification qu'elle permet. La dissimulation de la vérité absolue conduit à une ignorance qui se substitue à elle, en reprend sa propriété unificatrice et par la dissociation qui en découle, pose la solution négative.

Du faux dualisme

De la vérité absolue, on dit l'idéal référent. Les descriptions ainsi portées sur lui permettent de concevoir ce qui est indéfini sans le séparer de ce qui est défini. Car c'est précisément par sa dissimulation que l'idéal référent structure le monde tel qu'il se manifeste au témoin, et par là est directement impliqué en lui. L'ignorance sous cette forme n'est donc pas destinée à être conquise, mais se pose comme nécessaire et invariante. La dissociation est le double révélateur de la dissimulation et de l'intervention directe de l'idéal référent dans chaque manifestation puisque chaque manifestation est dissociée des autres. En effet, c'est parce qu'il est dissimulé précisément là où se situe la frontière entre l'objet et sa négation, que la contradiction, donc la dissociation se manifestent. On dit des manifestations du monde qu'elles sont ontologiquement dépendantes de l'idéal référent. C'est-à-dire qu'il est, dans son mode dissimulé, une condition simultanée à leur constat.

Il est également possible d'arguer que si l'idéal référent représente la vérité et que celui-ci est dissimulé, alors ce qui est révélé est faux et devrait à ce titre s'opposer au vrai. Seulement, le faux s'oppose au vrai seulement sur le plan épistémique (vérité relative) et non ontologique. En se constituant solution positive à la contradiction fondamentale donc à toutes les contradictions, la vérité n'oppose pas le faux au vrai, elle est leur synthèse, dont seule la perspective fautive est accessible. Le faux est une composante de la vérité absolue, sans que la seconde ne se réduise au premier, ni s'oppose à lui. L'opposition est elle-même une contradiction issue de la dissimulation de la vérité. L'idéal référent résout la contradiction entre le vrai et le faux en une indifférenciation cohérente.

Un exemple didactique consiste à considérer le paradoxe suivant « vrai est faux ». Ici, pour approcher l'idéal référent, il convient de s'intéresser à ce qui unit les deux éléments, plutôt que de s'atteler à tenter de résoudre le paradoxe. Deux éléments antithétiques et un élément central le verbe « être ». Ainsi, il faut que « vrai » soit et que « faux » soit, pour considérer le paradoxe. La considération des éléments « faux » et « vrai » est ontologiquement dépendante de l'élément « être ». Ils s'unifient par lui en une indifférenciation cohérente et il se pose en solution positive à leur contradiction. Ce qui de l'être est vrai, concerne aussi ce qui en lui est faux. Ainsi, donc le « faux » est une composante de « l'être », il est nécessaire pour compléter le caractère total de l'idéal référent.

Solution générale au paradoxe de Popper

Toute proposition qui déclare sa propre négation, doit être vue comme deux éléments d'une contradiction à laquelle la règle, par sa fonction, échappe. Un paradoxe est une contradiction particulière qui trompe le témoin en déclarant l'autoréférence comme solution prétendue, alors que la vraie solution se dérobe. « Tolérance » et « intolérance » ne doivent donc pas être opposés l'un à l'autre, mais unifiés par la règle qui résout leur contradiction. La dissimulation de cette règle ainsi que l'autoréférence déclarée génèrent le paradoxe. Ce qui est tolérant, ce n'est pas l'élément opposable « tolérance », mais la solution positive qui par le fait qu'elle concerne identiquement tous les éléments, leur est tous « tolérante », y compris l'élément « intolérance ». Il en va de même pour toute contradiction de ce type. Par exemple, « l'universel » doit nécessairement concerner « le partisan ». Ici, ce qui est universel, ce n'est pas l'élément opposable mais la règle dans la mesure où elle s'applique pareillement aux éléments de la contradiction.

De la maîtrise

Puisqu'il est indéfinissable, il serait contradictoire de tenter d'identifier les propriétés de l'idéal référent. Seulement, l'ignorance se pose comme solution positive par défaut. Considérer le rapport à l'ignorance c'est considérer le rapport par défaut à l'idéal référent. Puisque la dissociation est le double révélateur de son intervention directe et de sa dissimulation, alors les propriétés de la dissociation sont celles du rapport à l'idéal référent.



Nécessaire

L'idéal référent n'est pas néant, il ne saurait ne pas être. Il est nécessaire.

Total (ubiquitaire)

Ce qui révèle le caractère total de l'idéal référent, ce ne sont pas les manifestations en elles-mêmes, mais le fait que, par sa dissimulation, celles-ci soient universellement dissociées. Là où se trouve la dissociation se trouve l'idéal référent, en ce que la dissociation est partout, alors il est partout. L'idéal référent est donc en chaque chose, ce qui induit qu'il constitue toutes les choses. Dire d'une entité qu'elle est en chaque chose donc qu'elle est toutes les choses, c'est dire d'elle qu'elle est ubiquitaire.

Absolu

Solution à la contradiction fondamentale, l'idéal référent est, par transitivité, la solution de toutes les contradictions, et n'est lui-même élément d'aucune contradiction.

Indéfinissable

Dire de l'idéal référent qu'il est défini, c'est dire de lui qu'il est exclu des solutions possibles à la contradiction dans laquelle il serait alors impliqué, il ne serait donc pas absolu. Ce serait aussi le dissocier de sa négation, il ne s'étendrait donc pas à elle, et ne serait donc pas ubiquitaire.

Unique donc indivisible

Si l'idéal référent était multiple la dissociation persisterait, impliquant qu'une règle sous-jacente s'appliquerait à lui. Puisqu'il n'est ni absence ni multiplicité, il est par élimination unique. Cependant, le concept d'unité est également défini, voilà pourquoi l'idéal référent est dit « unité indéfinissable » c'est-à-dire l'unité qui génère la multiplicité par sa dissimulation, contrairement à « l'unité définissable » (unité au sens classique) dont la multiplicité est l'effet de la récurrence. Dans la mesure où il est unique d'abord, et selon le même raisonnement ensuite, l'idéal référent est indivisible.

Atemporalité donc invariance

Puisque le temps est la mesure de la variation, et que celle-ci s'appuie sur la dissociation et la multiplicité, l'idéal référent ne saurait être concerné par une quelconque temporalité. Si tel était le cas, des parties, soit ce qui est dissocié, seraient nécessaires à cette variation. Une règle sous-jacente à même de résoudre les contradictions issues de cette multiplicité entrerait en vigueur.

Hiérarchie absolue donc simultanéité

Directement impliqué dans chaque manifestation et atemporel, pour l'idéal référent, toutes les manifestations, entendues comme applications, sont accessibles directement, simultanément et invariablement. Il n'y a donc aucune hiérarchie entre elles, soit aucune causalité. Pour lui, toutes les manifestations se valent en une équivalence absolument neutre. D'une autre manière, en vertu de son caractère total, depuis sa perspective, n'importe quelle hiérarchie trouve son inverse qui l'annule.

Complétude

Unique et indivisible, l'idéal référent constitue la solution positive à la contradiction fondamentale, donc à toutes les contradictions. Parce que les termes de la contradiction fondamentale se complètent entre eux en une unité indifférenciée et cohérente, par transitivité, toutes les manifestations se complètent indistinctement entre elles au sein de cette unité cohérente. Par ailleurs, et dans la mesure où il est total, l'idéal référent est complet tant qu'ensemble, c'est-à-dire que rien de ce qui peut se manifester n'est exclu de ses possibilités.

Première cohérence entre la volonté et son absence

L'idéal référent est d'abord une règle qui résout une contradiction. Aussi, chaque élément de la contradiction correspond exactement à ce que dicte cette règle. La règle peut ainsi être comprise comme exerçant une volonté parfaite sur les manifestations du monde.

D'un autre côté la notion de volonté est associée à un but, soit une incomplétude inscrite dans une durée, contredisant la complétude et l'atemporalité de l'idéal référent. Voilà pourquoi la correspondance parfaite entre ce que dicte l'idéal référent et une application donnée, peut aussi être vu comme une appropriation de la



manifestation. Or, il serait incensé de convoiter ce qui est déjà disponible. Sur le plan ontologique la volonté et son absence sont deux perspectives d'une unique réalité, au sein de laquelle elles ne s'excluent pas.

Omnivalence

L'omnivalence est un néologisme qui synthétise l'omniprésence, l'omnipotence et l'omniscience. L'idéal référent est effectivement, ubiquitaire donc omniprésent. En tant que règle, chaque manifestation se présente conformément aux modalités qu'il lui dicte, il est donc omnipotent. Directement impliqué dans chaque manifestation, il est « au fait » de chacune d'entre elles, l'idéal référent est omniscient.

De la vérité correspondance comme seul mode de la vérité

Dans la littérature, différentes définitions de la vérité se proposent, cependant toutes requièrent la vérité correspondance à leur fondement. De ce fait par simplification, nulle définition de la vérité ne convient sauf la vérité correspondance.

Vérité cohérence

La cohérence est garantie par la règle solution. Celle-ci, puisqu'elle s'étend invariablement à travers ses applications, correspond à chacune d'entre elles et demeure unique. Parler de cohérence, c'est donc par la règle concernée par la notion, parler de correspondance.

Vérité pragmatique

La vérité pragmatique se fonde sur l'efficacité qu'elle confère à l'action exécutée comme application. Elle constitue donc une correspondance entre l'intention et l'accomplissement. Cette correspondance est permise par la maîtrise de la règle qui sert de cadre à l'action, conforme au contexte. La vérité pragmatique est une vérité correspondance en premier lieu, et une vérité relative en second.

Vérité subjective

Si la vérité est subjective, alors elle varie d'un point de vue à l'autre, et depuis le même point de vue d'un moment à un autre de manière arbitraire. D'après le lemme, la dissociation montre que simplement parce qu'elles sont définies et multiples, aucune version de la vérité subjective ne constitue à elle seule le vrai ontologique. Une telle définition de la vérité est donc éronée.

Vérité normative

La question de la vérité normative se base sur le consensus d'une part et sur la morale de l'autre. La morale c'est lorsque le comportement du membre d'un groupe correspond à la règle morale de ce dernier. Quand au consensus, il est aussi une règle qui porte sur des aspects secondaires des interactions sociales. Il est donc une correspondance entre un comportement individuel et cette règle. La morale comme le consensus ne sont qu'une règle à laquelle correspondent des comportements, soit une vérité correspondance.

Vérité objective

Puisqu'elle est universelle et invariante à travers toute chose, toute chose en constitue donc l'application. La vérité objective n'est qu'une appellation, dont la vocation est différente des préoccupations de cette analyse, donné à ce qui reste une correspondance entre une règle et ses applications. La vérité objective est une vérité correspondance.

Vérité mathématique

La vérité mathématique est d'une part une vérité cohérence, c'est-à-dire une correspondance entre la loi mathématique fondamentale et les équations qui en découlent, ainsi qu'une vérité objective dans le cas où la loi mathématique serait appliquée aux événements.

Vérité historique

La vérité historique n'a de valeur qu'à la seule condition de respecter une correspondance parfaite entre le fait historique et le récit historique. Cette perfection étant un idéal, l'histoire est nécessairement une discipline partielle.

